

Installation du Conseil national des villes

Les Mureaux – 26 octobre 2015

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, messieurs les ministres,
Monsieur le préfet de région,
Madame la sénatrice et vice-présidente du CNV, chère Valérie LÉTARD,
Monsieur le maire et vice-président, cher Olivier KLEIN,
Monsieur le maire des Mureaux qui nous accueille, cher François GARAY,
Monsieur le délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat,
Madame la commissaire générale à l'égalité des territoires,
Mesdames, messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,

Il doit être assez rare, monsieur le maire, de voir arriver dans sa ville autant de monde ... 64 nouveaux membres du Conseil national des villes, les responsables des administrations, les membres du corps préfectoral ... auquel s'ajoute ... une bonne part du Gouvernement ... signe d'une mobilisation exceptionnelle.

Le moment est, il est vrai, important. A plusieurs titres.

D'abord, parce que, ce matin, s'est tenu le deuxième Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté. Il marque notre volonté d'amplifier l'action menée.

Important, ensuite, parce que nous installons un Conseil national des villes. Un conseil totalement rénové, avec des missions précisées, une composition repensée, une ambition réaffirmée.

Important, enfin, par le contexte. Nous l'avons tous à l'esprit. Il y a dix ans, très précisément, notre pays a été secoué par plusieurs semaines de troubles, d'émeutes, qui n'ont laissé personne indemne. La douleur – comment ne pas penser à ces deux adolescents, Zyed et Bouna, à leurs familles, à leurs proches – les images, les cicatrices sont encore là. Comment, aussi, ne pas avoir une pensée pour Claude DILAIN. Avec lui, avec d'autres maires, nous étions en première ligne. Difficile d'oublier ces moments.

*

Dix ans après, nous sommes, ici, aux Mureaux. Pas pour annoncer un nouveau « Plan Marshall », injecter de nouveaux milliards pour « acheter la paix sociale » comme certains l'écrivent avec mépris, ou chercher je ne sais quelle excuse. Nous sommes ici pour agir.

Pourquoi donc aux Mureaux, plutôt que dans le cadre plus habituel de Matignon ?

Il y a une première réponse. Simple. Evidente. Celle de l'élu de la banlieue parisienne que je suis. Comme vous tous ici, je sais combien, il n'y a rien de mieux que d'être sur le terrain, pour parler du terrain ; qu'il n'y a rien de mieux que d'aller à la rencontre des hommes et des femmes de ces quartiers, de les écouter, comme nous l'avons fait ce matin, pour agir efficacement sur leur quotidien : emploi, sécurité, logement, santé, cadre de vie, rénovation des espaces publics, transports ...

Il y a une seconde réponse. Nous étions, le 14 septembre, avec le Président de la République, et tout le gouvernement, à Vesoul – c'est une autre réalité – pour un comité sur les ruralités. Le fait d'être, pour ces deux moments, sur le terrain, dit beaucoup. Il dit notre volonté d'agir partout, sur tous les territoires, avec la même volonté, la même exigence : répondre concrètement aux attentes de nos concitoyens. C'est cela, la République en actes !

1. Des territoires relégués dans une société fragmentée

Je sais combien elle est attendue, parce que, même si nous agissons depuis longtemps – 30 ans de politique de la ville, dans une continuité républicaine qu'il faut assumer pleinement ! –, même si nous avons mis des moyens – mérités, nécessaires –, les résultats, tout le monde le sait, ne sont pas encore à la hauteur.

a. Etat de la société

Pourquoi ?

Simplement, parce que la politique de la ville est une des politiques publiques les plus difficiles, une des plus complexes. Elle ne fonctionne pas en vase clos. Elle est une caisse de résonance de la société : ses forces, ses faiblesses, ses aspirations, ses désenchantements.

Les quartiers populaires ne sont pas tous semblables – Evry, les Mureaux, Clichy, Mulhouse, Valenciennes, Avignon – mais ils subissent tous les conséquences des différentes crises qui frappent notre pays, notamment la crise économique qui affaiblit les solidarités, rend les êtres plus fragiles, plus inquiets face à l'avenir, et donc plus enclins au repli et à l'entre soi.

Cet entre soi s'opère, d'abord, par le logement, avec la recherche d'un voisinage qui nous ressemble, dans une zone dite « sans histoire », loin de ceux que l'on désigne comme « les pauvres », qui eux ne peuvent pas choisir.

Il s'opère, ensuite, par le choix de l'école, en contournant la carte scolaire pour inscrire ses enfants dans l'établissement que l'on sait être « mieux réputé », « mieux fréquenté ».

Il y a également les loisirs, culturels en particulier. Les lieux que l'on fréquente, les sports que l'on pratique, les musiques que l'on écoute : tout doit marquer une appartenance. Marquer et donc distinguer. Et qui peut blâmer ceux et celles qui font ce choix, pour eux et leurs familles.

Des logiques de séparation, des logiques profondes sont à l'œuvre. Elles fabriquent « par le haut » de la ségrégation ET elles produisent « par le bas » de l'exclusion, d'où ce sentiment d'abandon.

Politiques de peuplement absurdes, immigration pauvre concentrée dans les mêmes villes, les mêmes quartiers, fuite des classes moyennes : appelons-le comme l'on veut, mais l'apartheid dont j'ai parlé, c'est cela !

b. La politique de la ville : ce qu'elle a apporté et ce que nous voulons changer.

Laissez-faire, c'est prendre le risque d'une explosion de notre société.

Ce constat, Hubert DUBEDOUT le faisait déjà, en 1983, dans un rapport au titre qui sonnait comme un programme : « refaire la ville ». Et c'est sur ce constat qu'est née la politique du même nom.

Déjà, à l'époque, son objectif était clair : recoudre un tissu social qui se déchirait.

On ne compte plus les plans qui se sont succédé pour améliorer le cadre de vie, renforcer les dispositifs d'accompagnement social. Encore une fois : il faut assumer ce qui a été fait. Parce que l'intention était bonne, sincère.

Assumer, car il y a des réussites. La création de l'ANRU, grâce à la volonté de Jean-Louis BORLOO a été un véritable tournant en 2004. Nous en avons eu, ce matin, une belle illustration dans le quartier de la Vigne blanche. C'est beau. Et il faut du beau dans les quartiers populaires ! Les logements sont agréables, les matériaux de qualité. C'est ouvert. Il y a des respirations, avec une vraie vision d'ensemble.

Des réussites de cette nature, il y en a beaucoup, sur l'ensemble du territoire, dans de nombreux quartiers. Mais, elles ne doivent pas cacher la réalité à laquelle font face les quartiers en politique de la ville.

Au-delà de l'amélioration du cadre de vie, la réalité économique et sociale est dure : un taux de chômage deux fois supérieur à la moyenne nationale ; chez les jeunes, c'est plus de 40%.

C'est dans ces quartiers que sont concentrées les familles les plus défavorisées vivant sur les seules prestations sociales. C'est aussi dans ces quartiers que l'échec scolaire – et son corollaire, le décrochage – font des ravages. C'est également là que les nuisances quotidiennes, la délinquance, les trafics prospèrent ; là que la loi du plus fort tente, en permanence, de s'imposer.

Ce qui s'est produit, hier, à Marseille montre, à nouveau – mais qui pouvait croire le contraire ? – que nous sommes face à des phénomènes lourds, d'hyper-violence, celle le plus souvent de très jeunes individus, des phénomènes liés aux trafics de stupéfiants, qui enkystent les quartiers en posant une véritable chape de plomb sous laquelle prospèrent des systèmes mafieux. Y faire face, prend nécessairement du temps. Et je ne laisserai pas dire que nous n'obtenons pas déjà des premiers résultats : actions coordonnées des services de police, méthode globale, reconquête des territoires, chantiers de rénovation urbaine ! Nous agissons, alors que pendant des années, Marseille a été abandonnée !

Cette concentration des difficultés est le résultat direct des processus de ségrégation que je viens d'évoquer. Car c'est là, dans ces mêmes quartiers, que se concentrent, encore le plus souvent, les logements sociaux et le parc privé le plus dégradé.

*

Disons les choses clairement : au fil du temps, plutôt que de s'améliorer, la situation s'est dégradée, dans un climat qui s'est lui-même fortement tendu – tendu, dans les quartiers, mais aussi, dans l'ensemble du pays – par des violences verbales, des stigmatisations venues d'en haut.

En 2012, bien conscients de cette situation, du malaise ambiant, de la désagrégation en cours, nous avons agi. Notamment avec la loi défendue par François LAMY, adoptée à la quasi-unanimité au Parlement.

Nous avons simplifié les procédures, repensé la géographie prioritaire. Nous avons créé les contrats de ville, des contrats pensés à l'échelle des intercommunalités, impliquant les habitants et mobilisant toutes les politiques de droit commun. Nous avons poursuivi les efforts en matière de rénovation urbaine, par un engagement de l'Etat de 5 milliards d'euros qui permettra de mobiliser 20 milliards d'investissements dans les prochaines années. Nous avons renforcé les exonérations d'impôts pour les commerces de proximité ; créé un abattement de

30% de la taxe foncière sur le bâti. Et je reste très attentif aux effets de la péréquation, de la baisse des dotations ou de la réforme de la DGF pour les villes les plus en difficulté.

En matière de sécurité, nous avons mis en place les ZSP, avec Christiane TAUBIRA, pour s'attaquer aux problèmes quotidiens que rencontrent les habitants. Et je veux saluer l'action des forces de l'ordre qui, chaque jour, dans des conditions difficiles, garantissent la sécurité des habitants.

Nous savions qu'il fallait donner un nouveau souffle.

*

Et puis, des événements tragiques, paroxystiques sont venus ébranler le pays tout entier.

Les attentats de janvier ont montré combien la déroute morale, dans notre pays, était grande. Bien plus qu'on ne l'imaginait. Cette déroute n'existe pas seulement dans nos quartiers ! Mais, ne nous racontons pas d'histoire : elle est beaucoup à l'œuvre dans nos quartiers.

2. Le comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté.

La première exigence, c'est cette lucidité pour nommer les dérives : nuisances, violences, trafics, je l'ai dit, mais aussi – et ce sont des phénomènes plus récents, qu'on n'a pas vus, ou qu'on n'a pas voulu voir – : antisémitisme, radicalisation, sexisme. Le rapport homme/femme, fille/garçon s'est profondément dégradé. Il se vit sur le mode de la domination des hommes et des garçons qui imposent leur prétendu « système de valeurs ». Sur le mode, aussi, du communautarisme.

Tout cela s'est développé sous nos yeux.

Insidieusement, au cœur de la République, un poison s'est répandu : celui d'un contre modèle de société, un modèle contre la République et ses valeurs. Dire cela, ce n'est pas stigmatiser. C'est faire justice à toutes celles et ceux qui sont victimes de cet ordre que certains font régner.

a. Le CIEC du 6 mars

Nommer, c'est essentiel. C'est la condition pour agir.

La deuxième exigence, c'est d'éviter toute généralisation et reconnaître, aussi, les obstacles auxquels sont confrontées les populations de ces quartiers. Des obstacles de plusieurs natures : difficultés sociales qui persistent ; discriminations qui font des dégâts considérables sur les destins individuels, scolaires, professionnels ; racisme qui ronge notre société ; stigmatisation à l'endroit de l'Islam, alors que la deuxième religion de France cherche sa place dans notre société. Les Musulmans de France qui contribuent à ce chemin doivent avoir notre soutien.

Eviter toute généralisation, c'est se mettre du côté de toutes celles et tous ceux qui ne veulent qu'une seule chose : vivre le mieux possible dans la République.

*

Cette double exigence de lucidité et de refus de toute généralisation, nous a menés, en mars dernier, à prendre 60 mesures, lors du premier Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté.

60 mesures pour redonner à l'école sa mission de transmission des valeurs – en particulier la laïcité –, sa mission de transmission des connaissances, de la langue ; pour casser les ghettos et aller, enfin, vers plus de mixité sociale, et d'abord dans le logement. Des mesures d'égalité dans l'accès à l'emploi et à la culture ; pour la promotion de la citoyenneté.

b. Le CIEC du 26 octobre

Nous sommes huit mois après.

Huit mois, c'est court, à l'échelle de l'action publique, mais c'est long quand il y a une attente, quand il y a une urgence.

*

Il y a une telle défiance vis-à-vis des institutions, des pouvoirs publics, de l'Etat, que j'ai voulu, dès maintenant faire, en toute transparence, un premier point d'étape. Je le ferai régulièrement.

Sur ces 60 mesures, 20 sont déjà mises en œuvre.

Sur la mixité sociale, le délégué interministériel – Thierry REPENTIN – a déjà identifié une première liste de 36 communes ne respectant pas leur engagement de construction de logements sociaux. Je rends cette première liste publique aujourd'hui.

Dans l'école, qui a été mobilisée à la hauteur du choc que la société française a connu, plus de 15 000 personnels ont été formés à la laïcité. L'apprentissage du Français a été renforcé dès la maternelle. La scolarisation des moins de trois ans commence à se développer sur l'ensemble des territoires fragiles. Il faut aller plus vite.

Les actions en faveur de l'emploi comme les contrats Starter ou la garantie-jeunes sont déjà plébiscitées. Le soutien au développement associatif a été renforcé avec une enveloppe de 100 millions d'euros supplémentaires.

La grande école du numérique a été créée. L'agence pour le développement économique dans les territoires – France entrepreneur – a été lancée par le Président de la République, la semaine dernière. C'est une très bonne chose, parce que très souvent au problème de chômage massif dans les quartiers on a seulement répondu par du traitement social. Mais si créer une entreprise est difficile, quand on est issu des quartiers ca l'est plus encore. Nous devons lever les obstacles, concevoir des outils adaptés, pour faire des territoires fragiles des acteurs économiques à part entière. C'est la mission de cette agence.

Sur les 40 mesures restantes, 25 sont en cours de déploiement. Et 15 vont l'être très prochainement.

Ce bilan, nous l'avons fait, ce matin, avec les ministres qui m'entourent.

Il montre qu'une dynamique est lancée. Nous devons l'amplifier ! En suivant trois mots d'ordre.

Premier mot d'ordre : casser les logiques de ségrégation.

J'ai parlé de politique de peuplement. Elle passe d'abord par la politique du logement, avec un principe fondamental : ne pas ajouter des difficultés aux difficultés, de la détresse, à la détresse. C'est pour cela qu'il ne fallait pas et qu'il ne faut pas laisser s'installer, en lisière des quartiers en difficultés des campements illicites.

Ne pas ajouter des difficultés aux difficultés, c'est aussi le principe qui nous guide pour l'organisation de l'accueil des réfugiés, qui doit se faire sur l'ensemble du territoire. Si la France est fière de respecter ses engagements en matière d'asile, en accueillant les femmes, les hommes, les enfants qui fuient les persécutions et les guerres, elle se doit aussi d'être réaliste, en affirmant une politique de maîtrise et de régulation de l'immigration, en combattant l'immigration irrégulière.

*

En matière de logement, nous allons nous donner les moyens d'honorer nos engagements. Un projet de loi sera présenté courant 2016. Il fixera de nouvelles règles :

- imposer au niveau des intercommunalités une part incompressible d'attributions de logements hors quartier politique de la ville aux demandeurs de logements très sociaux ;
- permettre l'accès à des logements dans des territoires où les loyers sont trop chers à des foyers modestes et favoriser l'arrivée de ménages plus aisés dans les quartiers politiques de la ville ;
- enfin, renforcer les sanctions contre les maires refusant de construire des logements sociaux en transférant aux Préfets leur contingent municipal d'attribution.

Il faut que les choses bougent ! L'Etat emploiera tous les moyens nécessaires. Il prendra la main s'il le faut, comme la loi l'y autorise.

*

Pour casser les logiques de ségrégation sociale au collège, la carte scolaire sera revue en élargissant les secteurs de recrutement. La ministre de l'Education nationale a engagé ce chantier, et 10 départements expérimenteront cette démarche à la rentrée 2016.

Casser les logiques de ségrégation nécessite enfin d'amplifier une action culturelle de qualité dans les quartiers. Cela passe notamment par des politiques d'encouragement à la pratique des arts. Fleur PELLERIN mobilisera le réseau des Conservatoires pour que, dans les quartiers, la pratique de la musique, toutes les musiques, puisse être accessible. Avec Patrick KANNER, ils veilleront à une meilleure valorisation des cultures urbaines, trop souvent en marge des institutions culturelles.

*

Le deuxième mot d'ordre, c'est la lutte contre les discriminations. Toutes les discriminations. Celles qui portent sur l'origine – et il ne faut pas voir peur de les traiter – celles qui touchent les femmes, parce qu'elles sont femmes, la religion, l'apparence physique, le handicap. Dans ces domaines, tant de choses ont été annoncées, et si peu ont été suivies d'effets.

Le projet de loi « Justice du 21^e siècle », présenté par garde des Sceaux, et qui sera examiné en première lecture au Sénat dans les prochains jours, prévoit la création d'une action de groupe. C'est une nouvelle avancée.

Mais, face aux discriminations, le droit seul ne suffit pas, il faut aussi une vraie prise de conscience de l'ensemble de la société. Dès la fin 2015, une campagne nationale de *testing* sur les discriminations à l'embauche et dans le monde du travail sera lancée. Elle se conclura par une synthèse rendue publique à la mi-2016. J'engagerai alors un dialogue – c'est inédit ! – avec les entreprises dont le *testing* aura révélé des pratiques discriminatoires. Et nous accompagnerons ce *testing* par une campagne de sensibilisation.

Pour ce qui est de la fonction publique, les 75 écoles de formation devront s'engager au premier semestre 2016 sur un plan permettant de renouveler les origines sociales des leurs étudiants pour mise en œuvre à la rentrée 2016. Il n'y a pas assez de hauts fonctionnaires issus des milieux populaires. Ce n'est pas normal ! Le décalage entre les élites et la société est trop important. Soyons clairs : il ne s'agit pas de faire de la diversité un objet exotique, ni de promouvoir la discrimination positive. Il s'agit de donner sa chance à chacun. Vraiment à chacun. Ce n'est pas le cas, lorsque, comme aujourd'hui, les enfants d'ouvriers sont 5% en cursus de doctorat, 6% seulement dans les classes préparatoires aux grandes écoles et moins de 3% dans les écoles normales supérieures et autres grandes écoles.

Parce que l'information, l'orientation et la poursuite d'études supérieures n'ont rien d'évidents dans les quartiers où les modèles de réussite peuvent manquer, la ministre de l'Education nationale construira pour la rentrée prochaine des « parcours d'excellence » destinés aux collégiens des réseaux d'éducation prioritaire. Ils leur permettront d'être systématiquement accompagnés vers la réussite grâce au tutorat d'établissement d'enseignement supérieur, d'enseignants volontaires, de bénévoles et d'entreprises. Ces interventions souvent expérimentés ces dernières années, seront donc généralisées dans les territoires les plus difficiles et formalisées au sein de l'Education nationale.

*

Enfin, troisième mot d'ordre : prévenir la radicalisation.

Comme l'a souligné Malek BOUTIH, les phénomènes de radicalisation, pas seulement islamistes, ont pris une ampleur alarmante. Cela touche une part importante de notre jeunesse – filles et garçons – qui disons-le, sont en mal de repères, sont dans une forme d'errance morale. Ils trouvent alors, sur les réseaux sociaux, dans les contre-discours complotistes, dans le radicalisme, dans la violence extrême, une sorte de dépassement qui les fascine. Ils sont 1800 dans les filières djihadistes. C'est nous tous qui sommes interpellés sur ce que nous proposons à notre jeunesse, sur la place que nous lui réservons, dans la société que nous fabriquons. Dire cela, ce n'est pas chercher la moindre excuse, mais être lucide, pour agir.

Le plan d'intervention annoncé par le ministre de l'Intérieur sera complété d'un plan de prévention qui interviendra bien en amont pour éviter à tant de jeunes – ils sont des milliers – de sombrer. Ce plan mobilisera le Ministère de l'Education nationale, les ministères sociaux et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Il s'appuiera, aussi, sur les forces vives de la société civile. C'est une condition pour agir efficacement au plus près du terrain, là où les phénomènes de radicalisation se répandent. Là encore, il faudra du temps : c'est l'affaire d'une génération.

Mesdames, messieurs,

Ces nouvelles mesures sont un pas de plus pour l'égalité, pour la citoyenneté.

Mais rien ne pourra se faire sans apaisement, sans lever les incompréhensions qui existent encore trop souvent entre nos forces de l'ordre et une partie de notre jeunesse. Ministre de l'intérieur, j'avais annoncé un dispositif global comprenant une refonte du code de déontologie des policiers et gendarmes, la généralisation du port du matricule, la possibilité de saisir l'inspection générale de la police nationale, un plan de formation de tous les personnels, et une expérimentation des caméras piétons. Elle a été concluante. Ces caméras piétons feront donc partie de l'équipement classique des forces de l'ordre sur le terrain.

Je l'ai souvent dit : le cloisonnement, l'intervention en silo, la surenchère bureaucratique sont des obstacles à l'efficacité de notre action ; ils sont, aussi, des sources de démobilisation, des personnels, tout comme des citoyens. C'est alors le sentiment d'impuissance publique qui prend le pas.

Comment, dès lors, mieux casser les logiques de ségrégation, lutter contre les discriminations et prévenir la radicalisation si on n'améliore pas nos méthodes de travail ? Nous avons donc décidé sur dix villes – concernant 17 quartiers – de nommer dix délégués du gouvernement rattachés aux préfets.

Leurs missions, en lien avec le maire : redonner force et cohérence à l'action publique locale. Il aura l'autonomie nécessaire, notamment budgétaire, pour mobiliser les ressources du territoire – administration comme associations – afin de bâtir de manière réactive – et créative ! – des solutions sur mesure pour obtenir des résultats tangibles pour les habitants.

Dès à présent, les villes de Mulhouse, Illzach, Trappes, et Avignon ont accepté de prendre part à cette expérimentation, à laquelle je crois beaucoup.

* *

Mesdames, messieurs,

Vous le voyez, l'Etat est là. Il agit. Il sait renouveler son action. Une action d'autant plus efficace si elle est complétée par des instances comme la vôtre.

Et je veux donc conclure, en vous disant ce que j'attends de vous.

Ce nouveau Conseil national des villes a été totalement repensé pour être plus représentatif de la société civile, mais aussi du dynamisme qu'il y a dans les quartiers. Il voit ses capacités d'analyse renforcées grâce à la fusion de l'observatoire des zones urbaines sensibles avec le comité d'évaluation de l'ANRU.

Votre composition nouvelle, c'est l'affirmation que les politiques publiques ont besoin d'être éclairées par différents points de vue et travaux de recherche, par différentes analyses, et expertises. Depuis trop longtemps, l'Etat a fonctionné en sous-estimant l'utilité de ce regard extérieur.

Les 60 mesures, comme celles que nous avons décidées aujourd'hui, c'est aussi à vous d'en faire le suivi, en donnant votre avis, en faisant des propositions.

*

« Refaire la ville », ce beau programme que j'évoquais, invite à l'enthousiasme, mais aussi à la modestie. On ne sait jamais tout, tout seul. Moi, je crois à une société qui se construit par le dialogue, par la confiance, le respect et la responsabilité.

Le choix qui est devant nous – et que nous traduisons en actes, ici, aujourd'hui – c'est un VRAI CHOIX DE SOCIÉTÉ. Il s'agit de savoir ce que nous faisons ensemble, ce qui nous lie, et le chemin que nous voulons parcourir.

Etre une Nation, c'est n'oublier personne. C'est tout faire pour que chacun se sente respecté et pris en considération, quelle que soit son origine ou celle de ses parents. C'est accepter la diversité et vivre en même temps ensemble, avec des règles, des droits et devoirs, des valeurs.

La République, c'est d'abord des citoyens qui peuvent être fiers d'être Français, qu'ils soient issus de l'immigration, ou pas, qu'ils soient nés en France ou naturalisés – dont le nombre d'ailleurs est en hausse.

La République, c'est aussi des valeurs : égalité, solidarité, laïcité, ce principe d'organisation de notre société qui émancipe, apaise et surtout protège. Oui, il protège car mettant toutes les religions sur le même pied, régulant leurs manifestations dans l'espace public, ils évitent aux fidèles les stigmatisations. La laïcité est donc un principe concret. Mais soyons clairs : nos compatriotes, nos concitoyens de confession ou de culture musulmane sont tous des enfants de la République.

Les femmes et les hommes qui vivent dans les quartiers populaires ne sont pas des citoyens de seconde zone. Ils participent au dynamisme, à la vitalité, à la créativité de notre pays. Et ça, on ne le dit pas assez ! C'est souvent un discours de paternalisme qui prime. Nous devons passer à un discours de respect et de responsabilité mutuels. Sans se mentir sur les difficultés ! Sans se mentir sur les dérives ! Car c'est ensemble qu'on les surmontera ! Et les femmes ont notamment un rôle majeur à jouer. Surmonter les difficultés, mais en sachant toujours saluer et soutenir les réussites individuelles et collectives, quand il y en a. Et il y en a !

Ce choix de société, j'invite chacune et chacun à le considérer avec gravité.

Le chemin que je vous propose, c'est une société où chaque citoyen a sa place, sa chance, la possibilité de se construire un destin. C'est ce que je suis venu porter devant vous aujourd'hui.

Nous pouvons faire le pari de la confiance, du dialogue, de l'engagement citoyen. Nous pouvons aussi céder – certains le proposent – au repli, à la stigmatisation, à la défiance, à une forme de rupture avec ce qui fait notre modèle, avec les valeurs qui le portent.

Bien sûr, il faut du courage, de l'optimisme, pour faire à nouveau confiance, pour reprendre en main notre destin collectif. Mais ce courage, cette envie de réussir, cette obstination je sais que vous l'avez. Je sais que les Français et les Françaises l'ont, dans tous les territoires.

Il y a de l'énergie de notre pays. De la créativité. L'envie d'aller de l'avant. A nous de faire vivre cela. A nous de faire vivre la République. De la traduire en actes !

Je vous remercie.
